

Annexe 10 : Déchets de plâtre en Wallonie et tournée du laitier pour l'analyse

1. Situation des déchets de plâtre en Wallonie

Afin d'offrir une approche plus concrète des systèmes alternatifs au « tout-venant », intéressons-nous plus en profondeur à l'un d'entre eux, en suivant un flux en particulier, le plâtre, dont la taille du gisement annuel, bien que variable parmi les sources, n'est pas négligeable. Il représente en effet près de 15.000 tonnes en Wallonie et 35.000 tonnes à travers toute la Belgique (Replic, s.d.), voire 50.000 tonnes (Houbart, s.d.), ou encore 80.000 tonnes d'après d'autres sources (Wal-Tech, s.d.). Nous ferons donc ici une analyse la plus précise possible des coûts, pour les déchets de plâtre, de la tournée du laitier en mono-flux et à l'aide de Big Bags, en comparaison au système tout-venant.

Mais avant cela, intéressons-nous aux opportunités de recyclage des déchets de plâtre en Belgique. Le plâtre est recyclable à 100% et à l'infini, et peut donc théoriquement être maintenu dans un cycle de vie pendant plusieurs centaines d'années (Nwgypsum, s.d.). Pourtant, il finit bien souvent par être mis en décharge (Wal-Tech, s.d.). Il n'y a actuellement que deux usines de recyclage du plâtre à travers toute la Belgique. Ces usines utilisent toutes deux aussi bien des chutes de production que des déchets provenant de chantiers de démolition et déconstruction.

La plus ancienne est située à Kallo, au nord d'Anvers, et appartient à l'entreprise **New West Gypsum Recycling (NWGR)**. Cette dernière a un partenariat privilégié avec l'entreprise Gyproc, à qui elle revend les déchets de plâtre recyclés en gypse, afin que Gyproc réutilise ce gypse pour faire de nouvelles plaques de plâtre. Gyproc a aussi créé son propre service de récolte de déchets de plâtre sur chantier, à travers Gyproc Recycling Services, qui s'occupe donc, par la location de containers, de récolter et d'acheminer les déchets de plâtre depuis les chantiers vers l'usine de recyclage de NWGR. Il est donc cependant aussi possible de ne pas passer par Gyproc Recycling Services et d'amener directement les déchets à NWGR, suivant qu'ils répondent aux multiples critères d'acceptation, bien entendu. En 2022, Gyproc a de cette façon utilisé près de 54.000 tonnes de plâtre recyclé dans leur production (Gyproc & Isover, 2023).

La seconde usine de recyclage, **Replic**, est plus récente et a été ouverte en 2020 à Pecq, au nord de Tournai. Sa capacité annuelle de recyclage est de 10 000 tonnes par an. Cette usine

traite non seulement les déchets de plâtre apportés par les trois structures qui se sont associées à sa création (Dufour & Suez, deux entreprises privées et Ipalle, intercommunale de gestion de l'environnement), mais aussi les déchets amenés directement sur site. Il est intéressant de constater, et nous reviendrons là-dessus plus tard, que bien que cette dernière se situe en Wallonie, elle est en réalité à une plus grande distance de la plupart des chefs-lieux wallons.

Tant NWGR que Replac ne communiquent pas directement sur leurs tarifs de reprise de déchets de plâtre et ne fonctionnent qu'au devis. Néanmoins, grâce aux informations récoltées par Buildwise, nous savons que Replac applique un tarif de 45 € par tonne de déchets de plâtre de bonne qualité, à payer par l'entreprise qui amène ces déchets. Si ces derniers sont de moindre qualité, le prix de reprise passe à 95 € la tonne.

2. Choix du système alternatif

Notre choix du système alternatif à comparer au tout-venant s'est porté sur la tournée du laitier de Big Bags d'1m³. En effet, en plus d'être le système alternatif sur lequel nous sommes le plus penchés dans ce mémoire, c'est celui pour lequel la comparaison avec le tout-venant est la plus intéressante, étant donné que les deux s'appliquent à des masses de déchets bien plus proches qu'entre containers mono-flux et tout venant.

De plus, l'utilisation de containers mono-flux représente la situation idéale pour le coût du tri des déchets, tant pour l'entreprise de location de containers que pour l'entrepreneur en démolition. Ces containers seront donc privilégiés par rapport à tout-venant lorsque la quantité de déchets est assez importante que pour le permettre, ce qui ne sera pas le cas du chantier type auquel nous nous intéresserons ici.

Précisons d'ores et déjà que les coûts et prix évoqués dans cette analyse le sont tous, sauf si précisé autrement, hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (HTVA). Signalons aussi que les coûts fixes ne seront pas discutés ici, hypothèse étant faite que, peu importe le système étudié, l'entreprise dispose des mêmes avoirs matériels : avec en première ligne, le centre de tri et de regroupement (ou de massification dans le cas de la tournée du laitier) avec tous les containers qui lui sont associés, ainsi que la flotte de véhicules (camion-grues dans le cas de la tournée et camions ampliroll pour le tout-venant).